

L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2017

La présente publication porte sur l'offre de formation continue au Luxembourg pour l'année de référence 2016.

Elle analyse les réponses à une enquête récurrente qui a été administrée, entre mai et septembre 2017, auprès de 1 205 contacts.

Au cours de cette troisième édition, l'enquête a permis de dénombrer 441 organismes de formation actifs et de décrire la structuration de l'offre de formation et les pratiques, en 2016, pour 373 d'entre eux.

En 2016, les organismes privés représentent 84 % des organismes de formation présents sur le marché luxembourgeois. Ils disposent, en moyenne, de huit à neuf années d'expérience dans le domaine de la formation. Près des trois quarts des structures comptent moins de cinq salariés. La moitié des organismes privés ont pour activité unique ou principale la formation, ont recours à des formateurs externes, louent des locaux pour leurs formations et limitent leur activité de formation au seul territoire luxembourgeois. Les organismes privés continuent d'accorder une grande importance au bouche à oreille. Internet reste le canal de promotion le plus utilisé. La présence sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...) est déterminante.

Pour les organismes de formation (privés, institutionnels/sectoriels et asbl), la qualité passe par le recours à des formateurs qualifiés, l'actualisation régulière des contenus de formation, la prise en compte de l'évaluation finale des apprenants et la flexibilité des modes d'organisation des formations. Ils perçoivent l'adaptation de la pédagogie au profil des apprenants comme l'un des principaux avantages d'une démarche qualité et le manque de temps à y consacrer, comme l'un des principaux freins à sa mise en œuvre.

La plupart des organismes de formation élaborent des programmes de formation sur mesure, adaptés aux besoins spécifiques de leurs clients. Ils dispensent des formations en langue française, forment des dirigeants, des cadres et des salariés du secteur privé, et délivrent des attestations de participation aux formations. Le développement de solutions e-learning concerne près de trois organismes de formation sur dix. Les domaines « Développement personnel et professionnel » et « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » arrivent en tête de l'offre globale de formation.

En 2016, six organismes de formation sur dix dégagent moins de 50 000 euros de recettes annuelles provenant de l'activité de formation sur le territoire. Plus de la moitié des organismes de formation jugent la perspective d'évolution des recettes comme positive à moyen terme.

Il existe plusieurs types d'organismes de formation autorisés à dispenser des formations au Luxembourg. Selon leur statut, la législation leur impose des conditions spécifiques pour pouvoir exercer. Pour cette enquête, les organismes de formation sont regroupés en trois catégories :

- organismes privés ;
- organismes institutionnels/sectoriels ;
- associations sans but lucratif (asbl).

Encadré 1

Organismes privés

Les organismes de formation privés sont soumis aux règles du droit d'établissement et doivent être titulaires d'une autorisation ministérielle pour exercer l'activité de formation professionnelle continue. Cette autorisation est délivrée nominativement, tant pour les sociétés de capitaux que pour les sociétés de personnes.

Organismes institutionnels/sectoriels

Les organismes institutionnels sont, par exemple, les organismes de formation publics (ex. : Centre National de Formation Professionnelle Continue) ou les chambres professionnelles. Exemptés de l'autorisation ministérielle évoquée pour les organismes privés, ils sont habilités à exercer l'activité de formation par le biais d'autres lois.

Les organismes sectoriels regroupent les organismes qui répondent aux besoins spécifiques des secteurs d'activité dont ils émanent (ex. : Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment) ou des professions dont ils émanent (ex. : Ordre des Architectes et des Ingénieurs-conseils).

Associations sans but lucratif (asbl)

Les associations privées sont agréées individuellement, sur demande, par le ministre ayant la formation professionnelle dans ses attributions. L'agrément de ces organismes prend la forme d'un arrêté ministériel les déclarant organisateurs de cours de formation professionnelle continue.

En savoir plus : www.lifelong-learning.lu

Source : INFPC

Pour 2017, 1 205 contacts sont répertoriés. Le nombre de contacts progresse de 36 % par rapport à l'enquête 2014. Il a plus que doublé en sept ans par rapport à la première édition de l'enquête en 2010.

L'enquête administrée par la société TNS-ILRES (CAWI/CATI), du 30 mai au 15 septembre 2017, a permis de dénombrier 441 organismes de formation actifs sur le territoire luxembourgeois. Le nombre de structures actives augmente de 26 % par rapport à 2014. En 2010, 221 réponses avaient été collectées.

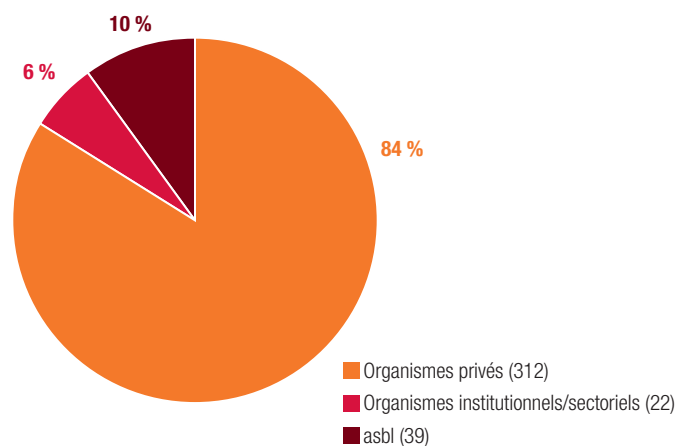
Pour cette troisième édition de l'enquête, 373 organismes de formation¹ qui ont réalisé en 2016 des actions de formation sont considérés. Ceux qui se sont créés en 2017, au nombre de 25, ainsi que ceux qui n'ont pas répondu aux questions relatives à leurs pratiques de formation, au nombre de 43, sortent du champ de l'enquête. Le nombre de réponses considérées progresse de 41 % par rapport à 2013. Pour l'enquête 2010, la description portait sur l'offre de formation de l'ensemble des 221 répondants.

Les organismes privés

En 2016, plus de quatre organismes de formation sur cinq relèvent du secteur privé (Graphique 1).

Graphique 1

Répartition des organismes de formation selon le statut (en %) - 2016



Lecture : 84 % des organismes de formation sont des organismes privés.

Source : Observatoire de la formation

¹ Marge d'erreur : +/- 4 % par rapport aux réponses qui auraient été produites par l'ensemble de la population avec un indice de confiance à 95 %.

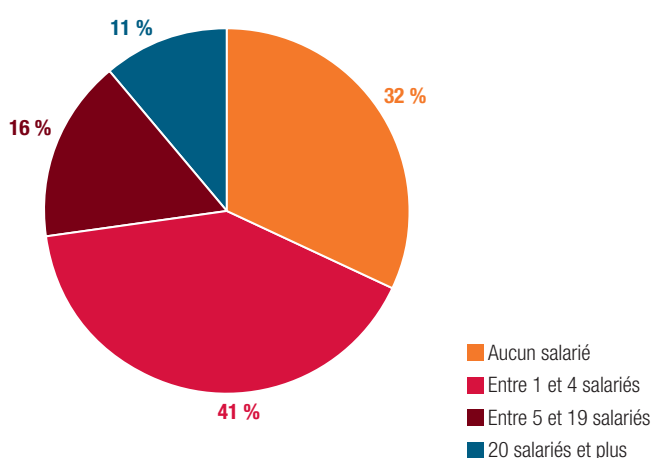
Structure des organismes privés²

Les organismes privés disposent, en moyenne, de huit à neuf années d'expérience dans le domaine de la formation. La moitié d'entre eux ont débuté leur activité de formation après 2011, un tiers entre 2014 et 2016.

Les structures de moins de cinq salariés sont les plus nombreuses parmi les organismes privés (73 %).

Elles sont notamment 32 % à ne compter aucun salarié (**Graphique 2**), ce qui représente 99 organismes privés.

Graphique 2
Répartition des organismes privés selon la taille (en %) - 2016

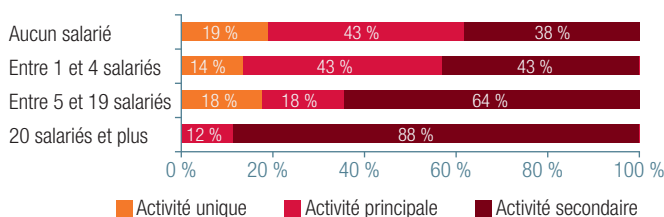


Lecture : 41 % des organismes privés comptent entre 1 et 4 salariés.

Source : Observatoire de la formation

La moitié des organismes privés ont la formation pour activité unique (15 %) ou principale (35 %). Les plus grandes structures sont plus diversifiées. Seuls quatre organismes privés (12 %) parmi ceux comptant 20 salariés et plus concentrent leur activité sur la formation (**Graphique 3**).

Graphique 3
Répartition des organismes privés selon le poids de l'activité de formation par taille (en %) - 2016

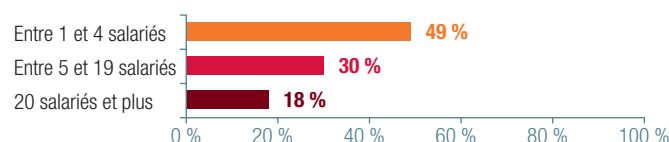


Lecture : 62 % des organismes privés qui ne comptent aucun salarié ont la formation pour activité unique (19 %) ou principale (43 %).

Source : Observatoire de la formation

Plus d'un salarié sur deux est formateur dans 39 % des organismes privés³. Cette part augmente dans les plus petites structures et dans celles qui ont la formation pour activité unique ou principale. Plus d'un salarié sur deux est formateur dans 49 % des organismes privés employant entre un et quatre salariés (**Graphique 4**) et dans 64 % de ceux³ qui ont la formation pour activité unique ou principale.

Graphique 4
Part des organismes privés comptant plus d'un salarié sur deux comme formateur par taille (en %) - 2016



Lecture : plus d'un salarié sur deux est formateur dans 18 % des organismes privés comptant 20 salariés et plus.

Source : Observatoire de la formation

La moitié des organismes privés sollicitent les services de formateurs externes (51 %). Les plus grandes structures font davantage appel à des formateurs externes. Elles sont 79 % parmi celles de 20 salariés et plus.

La part des organismes privés ne disposant d'aucune salle de formation s'établit à 44 %. Ils sont 36 % à en posséder une seule. Parmi ceux qui disposent d'au moins une salle de formation, un sur cinq déclare au moins une location à des externes. Par ailleurs, la moitié des organismes privés affirment avoir loué des locaux pour leur activité de formation.

Zone géographique d'activité des organismes privés

La moitié des organismes privés (49 %) limitent leur activité de formation au seul territoire luxembourgeois (**Graphique 5**).

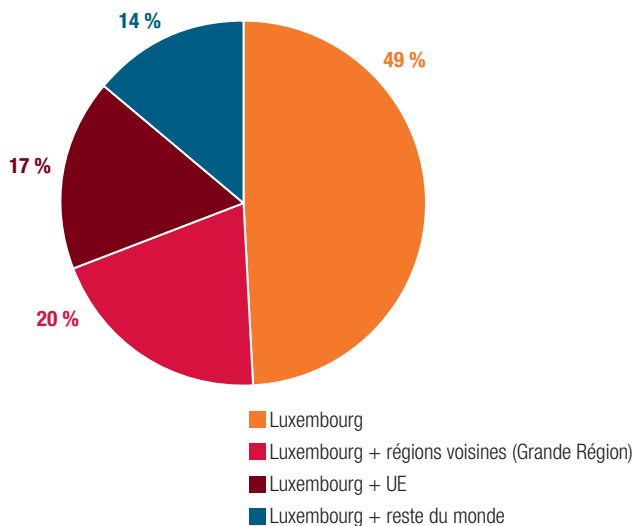
Pour 20 % des organismes privés, la zone géographique d'activité correspond à la Grande Région. L'activité commerciale s'étend au-delà des frontières des régions voisines du Luxembourg pour les autres : 17 % limitent leur zone de chalandise aux seuls pays européens et 14 % l'étendent au-delà des frontières européennes.

² Les indicateurs de structure, de zone géographique d'activité et de stratégie commerciale qui sont présentés dans cette publication concernent exclusivement les organismes privés. Le poster de synthèse « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2017 », Observatoire de la formation, INFPC, reprend certains de ces

indicateurs à l'échelle de l'ensemble des organismes de formation (organismes privés, organismes institutionnels/sectoriels et asbl). La valeur des indicateurs pour les parties visées diffère donc d'une publication à l'autre.

³ Organismes privés comptant au moins un salarié.

Graphique 5
Répartition des organismes privés selon la limite géographique de leur activité (en %) - 2016



Lecture : 20 % des organismes privés dispensent leurs formations dans une zone limitée à la Grande Région.

Source : Observatoire de la formation

Stratégie commerciale des organismes privés

Plus de la moitié des organismes privés (54 %) jugent déterminante leur présence sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...).

Le bouche à oreille et le rendez-vous en face à face avec les acheteurs de formation sont les principaux moyens de communication utilisés par les organismes privés pour commercialiser leurs formations, cités respectivement par 74 % et 62 % d'entre eux.

Le succès commercial des organismes privés repose également sur l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Les organismes privés attribuent une grande importance à leur site Internet (58 %) et au démarchage par courrier électronique (57 %).

Une importance marginale est accordée aux moyens de promotion payants. L'achat d'espaces publicitaires en ligne est privilégié par seulement 13 % des organismes privés. Ils s'appuient également peu sur la presse écrite (10 %) et la radio/la télévision (2 %).

Encadré 2

Les organismes privés (OP) en 2016 - Quelles différences par rapport à 2013* ?

Indicateur	2013	2016	E**
Nombre d'OP répondants	213	312	+
Part des OP (en %)	80	84	+
Expérience moyenne des OP (en années)	7,7	8,2	+
Part des OP comptant moins de 5 salariés (en %)	63	73	+
Part des OP ne comptant aucun salarié (en %)	15	32	+
Part des OP ayant la formation comme activité unique ou principale (en %)	50	50	=
Part des OP ayant recours à des formateurs externes (en %)	48	51	+
Part des OP possédant au moins une salle de formation (en %)	67	56	-
Part des OP louant des locaux pour leur activité de formation (en %)	41	50	+
Part des OP dont l'activité de formation se limite au Luxembourg (en %)	48	49	+
Part des OP dont l'activité de formation s'étend au-delà de la zone UE (en %)	10	14	+
Part des OP citant la présence sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...) comme un des modes de communication privilégié	40	54	+

* Formabref « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2014 », Observatoire de la formation, INFPC.

** E pour évolution.

Source : Observatoire de la formation

La suite de la publication se réfère à l'ensemble des organismes de formation (organismes privés, organismes institutionnels/sectoriels, asbl).

La qualité dans les organismes de formation

Le recours à des formateurs qualifiés est perçu comme essentiel (i. e. tout à fait important) par 81 % des organismes de formation (Graphique 6).

L'actualisation régulière des contenus de formation (65 %), la prise en compte de l'évaluation finale des apprenants (60 %) et la flexibilité des modes d'organisation des formations (54 %) sont également perçus comme des déterminants de la qualité des actions de formation.

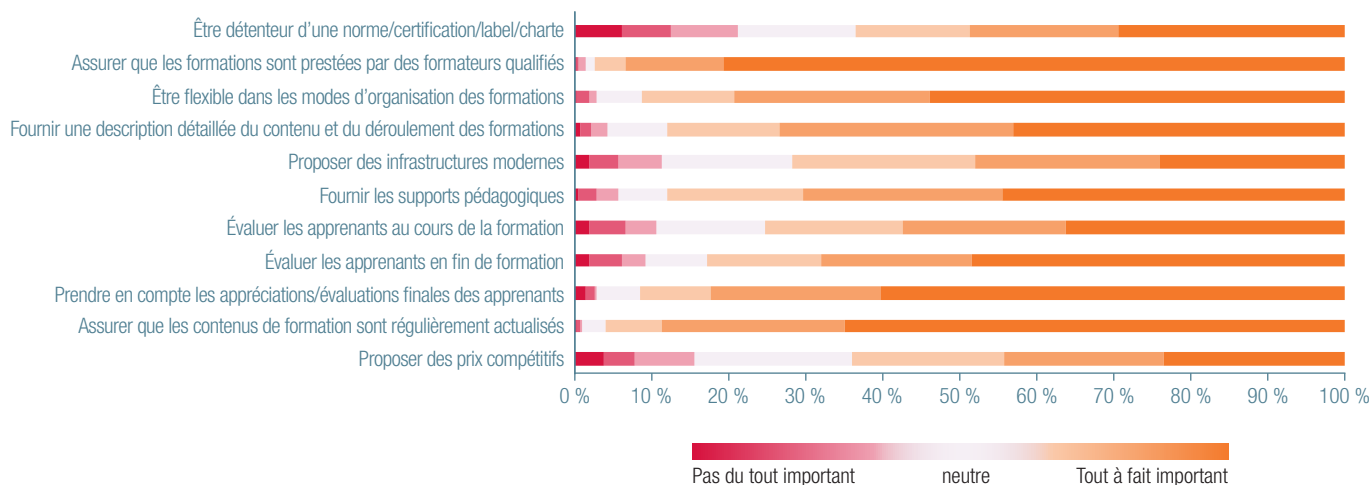
Gestion et suivi des formateurs

Près de huit organismes de formation sur dix (78 %) déclarent avoir mis en œuvre des procédures pour la gestion et le suivi des formateurs (Tableau 1).

Les organismes institutionnels/sectoriels (95 %) et les asbl (87 %) sont plus mobilisés par la gestion et le suivi des formateurs que les organismes privés (76 %). Ils sont sensibles à la sélection des formateurs (respectivement 91 % et 72 %) et à leur évaluation par les apprenants (respectivement 77 % et 59 %).

Graphique 6

Répartition des organismes de formation selon leur perception des déterminants de la qualité de leurs actions de formation (en %) – 2016



Lecture : afin de garantir la satisfaction des clients, la pratique de prix compétitifs est perçue comme tout à fait importante par 24 % des organismes de formation.

Source : Observatoire de la formation

Tableau 1

Part des organismes de formation par procédure mise en œuvre pour la gestion et le suivi des formateurs selon le statut (en %) – 2016

Procédure	privé	instit.	asbl	Total
Sélection des formateurs	45	91	72	51
Évaluation des formateurs (Grille d'évaluation renseignée par les apprenants...)	46	77	59	49
Entretien régulier avec les formateurs	45	45	56	46
Mise en place de formations pour les formateurs	43	59	44	44
Suivi de la formation des formateurs	42	50	31	41
Autres procédures	4	0	0	4
Aucune procédure	24	5	13	22*

* 78 % des organismes de formation déclarent avoir mis en œuvre des procédures pour la gestion et le suivi des formateurs (=100%-22%).

Lecture : 51 % des organismes de formation déclarent sélectionner les formateurs.

Source : Observatoire de la formation

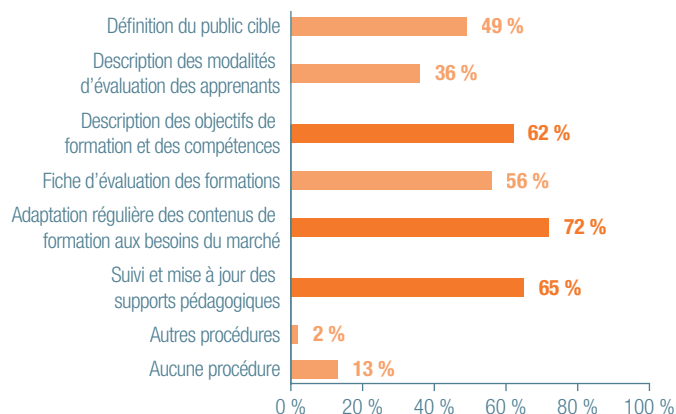
Gestion et suivi des contenus de formation

Près de neuf organismes de formation sur dix (87 %) déclarent avoir mis en œuvre des procédures pour la gestion et le suivi des contenus de formation (Graphique 7).

L'adaptation régulière des contenus aux besoins du marché (72 %), le suivi et la mise à jour des supports pédagogiques (65 %) ainsi que la description des objectifs de formation et des compétences (62 %) sont prioritaires.

Graphique 7

Part des organismes de formation par procédure mise en œuvre pour la gestion et le suivi des contenus de formation (en %) - 2016



Lecture : 56 % des organismes de formation déclarent faire remplir aux participants des fiches d'évaluation de leurs formations.

Source : Observatoire de la formation

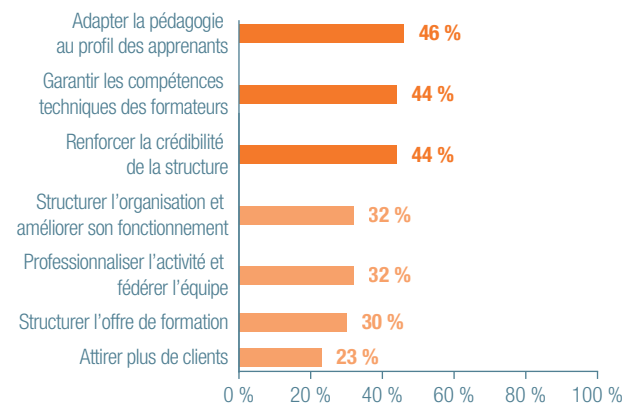
Avantages d'une démarche qualité et freins à sa mise en œuvre

Les organismes de formation évoquent l'adaptation de la pédagogie au profil des apprenants (46 %) comme le principal avantage d'une démarche qualité (Graphique 8)

Garantir les compétences techniques des formateurs (44 %) et renforcer la crédibilité de la structure (44 %) comptent, avec l'adaptation de la pédagogie au profil des apprenants, parmi les principaux avantages que les organismes de formation estiment pouvoir tirer d'une démarche qualité.

Graphique 8

Part des organismes de formation selon leur perception des principaux avantages d'une démarche qualité (en %) - 2016



Lecture : 32 % des organismes de formation estiment que l'un des principaux avantages d'une démarche qualité est qu'elle permet de professionaliser l'activité et de fédérer l'équipe.

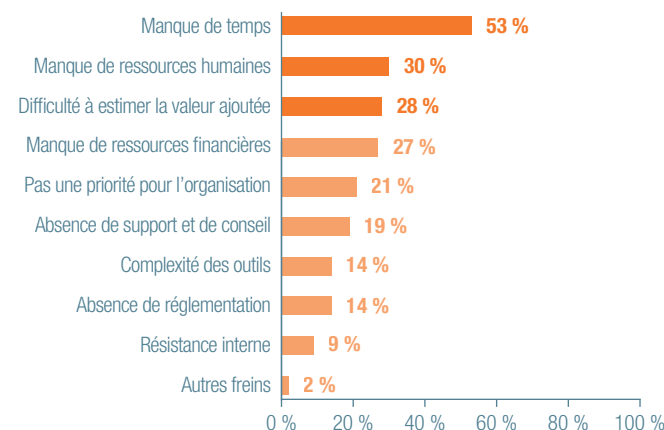
Source : Observatoire de la formation

Les organismes de formation évoquent le manque de temps (53 %) comme le principal frein à la mise en place d'une démarche qualité (Graphique 9).

Le manque de ressources humaines (30 %) et financières (27 %) font également partie des principaux freins. Les organismes de formation sont 28 % à estimer que le retour sur investissement d'une démarche qualité est difficile à évaluer.

Graphique 9

Part des organismes de formation selon leur perception des principaux freins à la mise en place d'une démarche qualité (en %) - 2016



Lecture : 14 % des organismes de formation perçoivent l'absence de réglementation comme l'un des principaux freins à la mise en place d'une démarche qualité.

Source : Observatoire de la formation

Les pratiques des organismes de formation

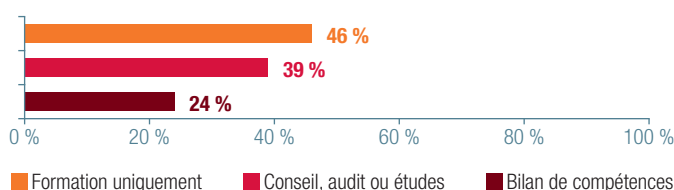
Activités des organismes de formation

Plus de la moitié des organismes de formation (54 %) proposent des prestations complémentaires à l'activité de formation (Graphique 10).

Ils sont 39 % à offrir des prestations de conseil, d'audit ou d'études dans les domaines de la formation et de la gestion des ressources humaines. Le bilan de compétences est une prestation offerte par 24 % des organismes de formation.

Graphique 10

Part des organismes de formation par type d'activité (en %) - 2016



Lecture : 24 % des organismes de formation réalisent des bilans de compétences.

Source : Observatoire de la formation

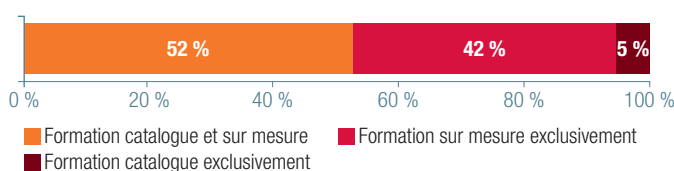
Une petite majorité des organismes de formation (52 %) proposent à la fois des formations catalogue et des formations sur mesure (Graphique 11).

Ils sont 42 % à dispenser exclusivement des formations sur mesure adaptées aux besoins de la clientèle et 5 % uniquement des formations catalogue.

Au total, 94 % des organismes de formation délivrent de la formation sur mesure et 57 % de la formation catalogue.

Graphique 11

Répartition des organismes de formation selon le type de formation (en %) - 2016*



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 57 % des organismes de formation dispensent des formations catalogue (52 % + 5 %).

Source : Observatoire de la formation

Les formations catalogue intra-entreprise et sur mesure sont beaucoup plus demandées par les clients que les formations catalogue inter-entreprises, 84 % contre 16 %.

Encadré 3

Formation sur mesure

Formation adaptée aux besoins spécifiques d'une entreprise ou d'une organisation. Elle répond à un cahier des charges précis en termes d'objectifs, de durée, d'approche pédagogique, d'évaluation et de population à former.

Formation catalogue inter-entreprises

Formation issue des programmes définis au préalable par les organismes de formation à laquelle participent des salariés de différentes entreprises/organisations ou tout autre public intéressé.

Formation catalogue intra-entreprise

Formation issue des programmes définis au préalable par les organismes de formation organisée pour les salariés d'une même entreprise.

En savoir plus : www.lifelong-learning.lu

Source : INFPC

Les domaines de formation « Développement personnel et professionnel » et « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » arrivent en tête de l'offre globale de formation, couverts respectivement par 44 % et 37 % des organismes de formation (Tableau 2).

Les organismes privés sont 38 % à être spécialisés dans un seul domaine et 26 % couvrent quatre domaines et plus. Les domaines de formation qui réunissent le plus grand nombre d'organismes privés correspondent à « Développement personnel et professionnel » (44 %), « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » (40 %) et « Communication, Multimédia » (27 %).

L'offre de formation des organismes institutionnels/sectoriels est la plus étendue. Ils sont 32 % à être spécialisés dans un seul domaine et 41 % couvrent quatre domaines et plus. Leurs deux principaux domaines d'activité pour la formation correspondent à « Développement personnel et professionnel » (45 %) et « Santé, Action sociale » (41 %). Les organismes institutionnels/sectoriels se distinguent en particulier des autres types d'organismes en ce qui concerne les domaines « Construction, Environnement, Energie » (32 %, contre 13 % pour l'ensemble des organismes de formation), « Qualité, Sécurité » (36 %, contre 17 %) et « Finance, Assurance, Droit » (36 %, contre 19 %). Ils sont également actifs dans les domaines « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » (36 %), « Communication, Multimédia » (32 %) et « Sciences, Sciences sociales et humaines » (32 %).

Tableau 2

Part des organismes de formation par domaine de formation selon le statut et la taille (en %) – 2016

Domaine de formation	Total	Statut			Taille (Nombre de salariés)			
		privé	instit.	asbl	0	1-4	5-19	>19
Développement personnel et professionnel	44	44	45	43	52	50	25	40
Gestion d'entreprise, Ressources humaines	37	40	36	16	37	47	25	26
Communication, Multimédia	26	27	32	14	30	24	21	28
Santé, Action sociale	23	18	41	49	18	23	21	34
Informatique, Télécommunication	20	21	27	11	18	13	22	40
Finance, Assurance, Droit	19	19	36	5	16	19	15	28
Qualité, Sécurité	17	17	36	8	12	16	15	32
Commerce, Vente, Horeca	17	17	23	8	18	18	9	21
Langues	16	17	14	16	22	14	15	17
Sciences, Sciences sociales et humaines	16	13	32	30	18	12	12	25
Construction, Environnement, Energie	13	11	32	14	12	10	13	23
Transport, Manutention	9	9	18	8	7	10	6	17
Artisanat, Art	7	6	18	5	10	5	4	9
Mécanique, Electrotechnique, Automatismes	6	7	9	3	9	5	4	8
Agriculture, Agroalimentaire	5	4	9	11	3	6	4	8
Transformation de matériaux et gestion de production	5	5	9	0	7	5	0	8

Lecture : 44 % des organismes privés dispensent des formations en « Développement personnel et professionnel ».

Source : Observatoire de la formation

Les asbl sont 38 % à être spécialisées dans un seul domaine et 19 % couvrent quatre domaines et plus. Le domaine de formation qui réunit le plus d'asbl correspond à « Santé, Action sociale » (49 %). Elles sont également bien représentées dans les domaines « Développement personnel et professionnel » (43 %) et « Sciences, Sciences sociales et humaines » (30 %).

La taille est aussi un facteur de différenciation. Les structures de 20 salariés et plus se distinguent en particulier dans les domaines « Informatique, Télécommunication » (40 %, contre 20 % pour l'ensemble des organismes de formation) et « Qualité, Sécurité » (32 %, contre 17 %).

Les structures de moins de cinq salariés sont particulièrement actives dans les deux domaines principaux que sont « Développement personnel et professionnel » (50 %, contre 44 %) et « Gestion d'entreprise, Ressources humaines » (47 %, contre 37 %).

Finalement, les organismes de formation ne comptant aucun salarié s'illustrent dans les domaines « Communication, Multimédia » (30 %) et « Langues » (22 %). Avec les structures comptant un à quatre salariés, ils sont également les plus nombreux à offrir des formations en « Développement personnel et professionnel » (52 %, contre 44 %).

Caractéristiques de l'offre de formation

Les organismes de formation sont 20 % à proposer des formations dans une seule langue, 55 % dans deux ou trois langues, et 25 % dans quatre langues et plus.

Plus de neuf organismes de formation sur dix (93 %) dispensent des formations en langue française (Tableau 3).

Ils sont 62 % à pratiquer l'anglais et 47 % l'allemand. Le Luxembourgeois fait partie du trio des langues les plus utilisées pour dispenser les formations, avec le français et l'anglais.

Tableau 3

Part des organismes de formation par langue de formation (en %) – 2016

Langues	Langues utilisées	Langue la plus utilisée
Français	93	64
Anglais	62	15
Luxembourgeois	41	13
Allemand	47	6
Portugais	8	0
Espagnol	5	0
Italien	5	0
Autres langues	7	1

Lecture : 41 % des organismes de formation dispensent des formations en luxembourgeois. 13 % utilisent le plus souvent le luxembourgeois pour dispenser leurs formations.

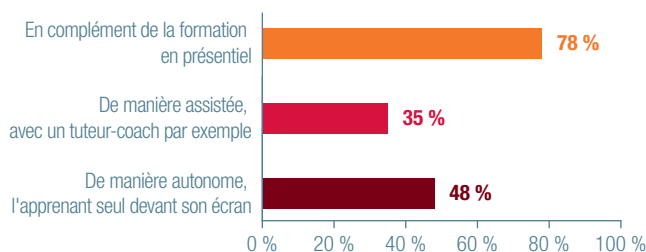
Source : Observatoire de la formation

La formation en mode e-learning concerne 26 % des organismes de formation.

La part des organismes de formation qui offrent des solutions e-learning à la fois sur mesure et issues de catalogues s'établit à 12 %. Ils sont 8 % à concevoir exclusivement des solutions e-learning sur mesure et 6 % uniquement des solutions e-learning issues de catalogues.

Ces solutions sont le plus souvent utilisées en complément de formations en présentiel (78 %). Près de la moitié des organismes de formation (48 %) déclarent que leurs solutions e-learning sont utilisées de manière autonome par les apprenants (**Graphique 12**)⁴.

Graphique 12
Part des organismes de formation* par mode d'utilisation des solutions e-learning - 2016



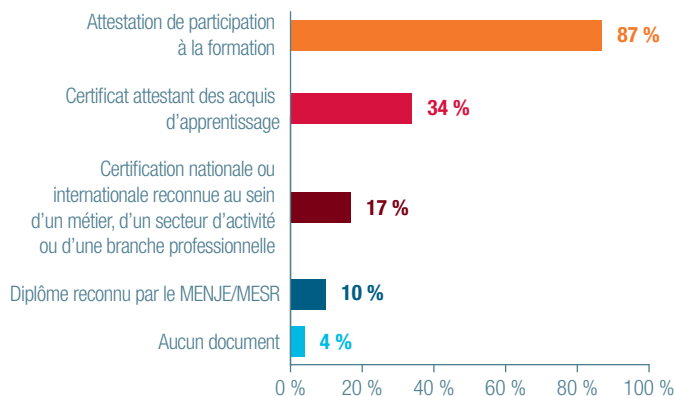
* Organismes de formation qui offrent des solutions e-learning.

Lecture : 35 % des organismes de formation déclarent que leurs solutions e-learning sont utilisées en complément d'une assistance, par exemple celle d'un tuteur-coach.

Source : Observatoire de la formation

Près de neuf organismes de formation sur dix (87 %) délivrent des attestations de participation aux formations (Graphique 13).

Graphique 13
Part des organismes de formation par type de justificatif de formation délivré (en %) - 2016



Lecture : 10 % des organismes de formation proposent des formations menant à un diplôme reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) ou par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

Source : Observatoire de la formation

Participants aux formations

Les organismes de formation forment principalement des dirigeants, des cadres et des salariés du secteur privé (92 %) (Tableau 4).

Cette catégorie de participants concerne, avec les agents et fonctionnaires au service d'institutions européennes et internationales, davantage les organismes privés que les autres types d'organismes : respectivement 96 % et 28 %, contre 92 % et 25 % pour l'ensemble des organismes de formation.

Trois organismes de formation sur dix dispensent des formations à des demandeurs d'emploi. Les organismes institutionnels/sectoriels sont plus enclins à former ce groupe de participants (45 %, contre 30 % pour l'ensemble des organismes de formation) et celui des fonctionnaires et employés de l'État (68 %, contre 37 %).

Les particuliers qui financent eux-mêmes leurs formations fréquentent les cours de la moitié des organismes de formation (51 %) et plus parmi les organismes institutionnels/sectoriels (55 %) et les asbl (54 %).

Tableau 4
Part des organismes de formation par statut des participants aux formations (en %) - 2016

Participants	privé	instit.	asbl	Total
Dirigeants, cadres et salariés du secteur privé	96	68	78	92
Agents et fonctionnaires au service d'institutions européennes et internationales	28	27	5	25
Fonctionnaires et employés de l'État	34	68	41	37
Demandeurs d'emploi	29	45	27	30
Particuliers qui financent eux-mêmes leurs formations	50	55	54	51

Lecture : 92 % des organismes de formation ont pour participants à leurs formations des dirigeants, des cadres et des salariés du secteur privé.

Source : Observatoire de la formation

⁴ En savoir plus : « e-learning en chiffres – enquête 2017 », Observatoire de la formation, INFPC.

Les organismes de formation forment principalement des dirigeants, des cadres et des salariés issus des entreprises des secteurs « Activités financières et d'assurance » (60 %), « Industrie » (48 %) et « Information et communication » (42 %) (**Graphique 14**).

Ce sont les trois secteurs dans lesquels les organismes privés sont les plus nombreux à dispenser des formations. En plus du secteur « Activités financières et d'assurance », les organismes institutionnels/sectoriels ciblent plus particulièrement les dirigeants, les cadres et les salariés des secteurs « Construction » (62 %), « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (62 %) et « Activités immobilières » (46 %). La concentration d'asbl est la plus forte dans les secteurs « Santé humaine et action sociale » (52 %) et « Enseignement » (39 %), à égalité avec le secteur « Activités financières et d'assurance ».

Graphique 14

Part des organismes de formation par secteur d'activité des entreprises auxquelles appartiennent les dirigeants, cadres et salariés qui suivent leurs formations (en %) - 2016



Lecture : 38 % des organismes de formation ont pour participants aux formations des dirigeants, des cadres et des salariés issus des entreprises du secteur « Activités de services administratifs et de soutien ».

Source : Observatoire de la formation

Encadré 4

Pratiques des organismes de formation (OF) en 2016 - Quelles différences par rapport à 2013* ?

Indicateur	2013	2016	E**
Nombre d'OF répondants	265	373	+
Part des OF offrant uniquement des formations (en %)	62	46	-
Part des OF offrant des prestations de conseil, audit ou études (en %)	32	39	+
Part des OF offrant des formations sur mesure (en %)	89	94	+
Part des OF offrant des formations dans le domaine « Développement personnel et professionnel » (en %)	50	44	-
Part des OF offrant des formations dans une seule langue (en %)	31	20	-
Part des OF offrant des formations dans quatre langues et plus (en %)	15	25	+
Part des OF offrant des formations en anglais (en %)	50	62	+
Part des OF dispensant des formations en mode e-learning (en %)	19	26	+
Part des OF dispensant des formations à des particuliers (en %)	45	51	+
Part des OF dispensant des formations à des demandeurs d'emploi (en %)	23	30	+

* Formabref « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2014 », Observatoire de la formation, INFPC.

** E pour évolution.

Source : Observatoire de la formation

Bilan et perspectives

Le petit nombre d'organismes institutionnels/sectoriels (22) regroupe 38 % des personnes formées et couvre 38 % de l'ensemble des heures de formation dispensées (Tableau 5).

Tableau 5

Répartition du nombre de personnes formées et du nombre d'heures de formation dispensées selon le statut des organismes de formation (en %) - 2016

Statut	Personnes formées	Heures de formation dispensées
Organisme privé	54	49
Organisme institutionnel/sectoriel	38	38
asbl	8	13
Total	100	100

Lecture : les organismes privés forment 54 % de l'ensemble des participants aux formations et couvrent 49 % de l'ensemble des heures de formation dispensées.

Source : Observatoire de la formation

En 2016, le chiffre d'affaires annuel provenant de l'activité de formation est inférieur à 50 000 euros pour 61 % des organismes de formation (Graphique 15).

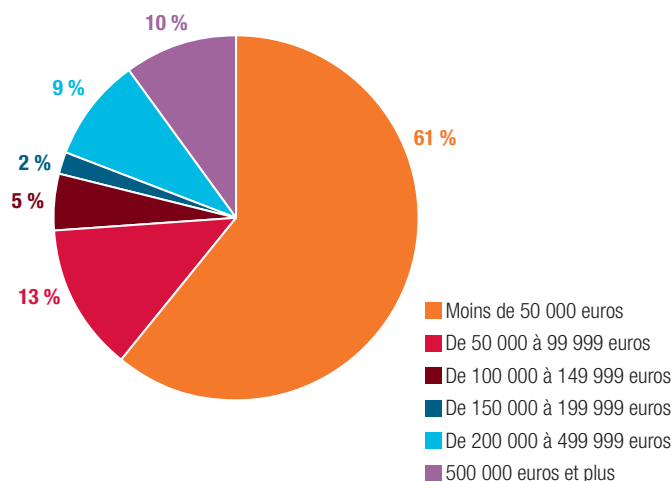
Il dépasse 499 999 euros pour 10 % d'entre eux. La distribution des recettes varie selon le statut, la taille et le poids de l'activité de formation.

Près de huit organismes privés (78 %) et plus de six asbl (63 %) sur dix dégagent moins de 100 000 euros de recettes annuelles. Les organismes institutionnels/sectoriels se situent au-delà de 499 999 euros pour 45 % d'entre eux.

Un tiers des organismes de formation comptant 20 salariés et plus (34 %) franchissent le seuil des 500 000 euros. Les recettes de la plupart des structures sans aucun salarié (85 %) sont en dessous de 50 000 euros.

Quand l'activité de formation est une activité secondaire, 74 % des organismes de formation dégagent moins de 50 000 euros de chiffre d'affaires annuel provenant de cette activité et 4 % plus de 499 999 euros. En revanche, quand la formation est leur activité unique ou principale, ils ne sont plus que 49 % à dégager moins de 50 000 euros et 17 % à dépasser 499 999 euros.

Graphique 15
Répartition du chiffre d'affaires annuel des organismes de formation (en %) - 2016



Lecture : 61 % des organismes de formation dégagent moins de 50 000 euros de chiffre d'affaires provenant de leur activité de formation sur le territoire luxembourgeois.

Source : Observatoire de la formation

Plus de la moitié des organismes de formation (56 %) ont confiance en l'avenir (Tableau 6).

Peu d'organismes de formation jugent l'avenir incertain à court terme comme à moyen terme. A court terme, pour l'année 2017, 7 % d'entre eux se disent incertains quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires. A moyen terme (2017-2019), l'incertitude sur la perspective d'évolution des recettes concerne 11 % des organismes de formation.

Les organismes de formation sont plus optimistes à moyen terme qu'à court terme : 56 % estiment que leur chiffre d'affaires va augmenter sur la période 2017-2019, contre 44 % pour l'année 2017.

Tableau 6
Répartition des organismes de formation selon leur perception de l'évolution de leur chiffre d'affaires à court terme et à moyen terme (en %) - 2016

Perspective d'évolution	À court terme (2017)	À moyen terme (2017-2019)
Incertaine	7	11
À la baisse	7	5
Stable	43	29
À la hausse	44	56
Total	100*	100*

* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Lecture : 11 % des organismes de formation jugent incertaine la perspective d'évolution à trois ans de leur chiffre d'affaires provenant de l'activité de formation sur le territoire luxembourgeois.

Source : Observatoire de la formation

Encadré 5

Bilan et perspectives 2016 - Quelles différences par rapport à 2013* ?

Indicateur	2013	2016	E**
Part des heures de formation dispensées par les organismes institutionnels/sectoriels (en %)	24	38	+
Part des OF*** dégageant 500 000 euros et plus de l'activité de formation	8	10	+
Part des OF dégageant moins de 50 000 euros de l'activité de formation	59	61	+
Part des OF optimistes à court terme (en %)	36	44	+
Part des OF jugeant l'avenir incertain (en %)	19	11	-
Part des OF ayant confiance en l'avenir (en %)	48	56	+

* Formabref « L'offre de formation continue en chiffres – enquête 2014 », Observatoire de la formation, INFPC.

** E pour évolution.

*** OF pour organisme de formation.

Source : Observatoire de la formation



observatoire
de la formation



infpc
institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Auteurs
Marion Biré
Alex Durand
Clémentine Fry
Dominique Matera
Lucie Waltzer

Éditeur
INFPC
Établissement public
12-14 avenue Émile Reuter
L-2420 LUXEMBOURG

Contact
Responsable
Observatoire de la
formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu


lifelong-learning.lu

